

somptif heritier de la Couronne ; il étoit à la mammelle lors que les revolutions d'Angleterre obligerent de le porter dans un azile assuré chez les étrangers , ainsi ce jeune Prince n'avoit rien fait qui le rendit indigne de la Couronne? si son pere fut accusé d'avoir fait quelques changemens aux Loix du Royaume qui lui ont pû aliener l'affection de ses Sujets , on ne pouvoit pas l'imputer à son fils , qui n'avoit pas encore un an.

Les Anglois n'ont qu'à réfléchir à la conduite que leurs peres ont tenuë , lors qu'après avoir fait mourir un de leurs Rois , *ils ne laisserent pas de rapeller ses enfans sur le Trône sanglant de ce ma heureux pere : La Cour d'Angleterre non contente d'avoir privé de la Couronne celui que les Anglois avoient reconnu pour le legitime heritier , & de lui en disputer aujourd'hui même le titre , prend au contraire des mesures pour l'exercer entierement de la succession du Roi Jacques II. son pere? & c'est dans cette vûë que l'Union des deux Royaumes a été entreprisè ; c'est du moins l'idée que nous en donne la Reine dans la Harangue qu'elle fit à son Parlement le jour qu'elle donna le consentement Royal à l'Acte de Ratification de ce Traité ; la pièce est assez intressante pour trouver place dans l'Histoire ; on y verra avec quelle satisfaction on la Reine se felicite elle-même , & invite ses peuples de s'en réjouir avec elle : en voici la Copie.

MILORDS ET MESSIEURS,

C'Est avec une extrême satisfaction que *Harangue*
je viens de donner mon consentement *de la Reine*
au

* C'est Charles I.